

DÉLIBÉRATION n° CA-03-05-2019-04 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 mai 2019

Charte d'hébergement des sites web par l'université de Poitiers

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

La Charte d'hébergement des sites web par l'université de Poitiers est approuvée, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 3 mai 2019
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN



UNIVERSITE DE POITIERS

10. MAI 2019

Direction des affaires juridiques

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Charte d'hébergement des sites web par l'université de Poitiers

Validée par le Conseil d'Administration de l'université de Poitiers en date du 3 mai 2019

Cette Charte a pour objet d'organiser la présence de l'université de Poitiers sur le web, afin de garantir une image homogène et qualitative de l'établissement, et de réguler les responsabilités juridiques et mesures techniques de sécurité liées à l'hébergement et la diffusion des contenus.

Le service i-médias (direction des systèmes d'information, « i-médias » dans la suite du texte), chargé de la mise en œuvre de l'hébergement des sites web, propose deux formules : hébergement accompagné et hébergement libre.

1 Conditions générales concernant tous les sites web

1.1 Adresse (ou URL) du site

Tous les sites web hébergés par l'université de Poitiers doivent répondre à l'adresse définie selon la politique de nommage des sites web de l'université de Poitiers présente en annexe.

1.2 Validation de la création ou de la refonte d'un site web hébergé par l'université de Poitiers

La création ou la refonte d'un site web hébergé par l'université de Poitiers fait l'objet d'une demande formelle au travers de la plateforme « UP Hébergements Web », à l'adresse :

hebergement.appli.univ-poitiers.fr

La création ou la refonte d'un site de composante ou de laboratoire de recherche est possible sans validation préalable, sur demande de son directeur, en tant que responsable éditorial.

La création ou la refonte d'un site dédié à un département ou une formation d'une composante est soumise à la validation du Président, après avis du directeur de cette composante et de la direction de la communication.

La création ou la refonte d'un site dédié à tout autre projet est soumise à la validation du Président, après avis de la direction de la communication.

1.3 Administration du site

Pour chaque site web, un responsable éditorial et au moins un webmestre doivent être enregistrés sur la plateforme UP Hébergements Web. Ils signaleront, via la plateforme, les événements touchant le site :

- changement de responsable éditorial ou de webmestre ;
- statut du site : refonte, fermeture, passage en statique...

1.4 Contenus mis en ligne

Les contenus doivent être régulièrement mis à jour et ne pas nuire à l'image de l'université de Poitiers. Autant que possible, seront recherchées une non-redondance et une subsidiarité des informations et des contenus entre le site de l'université et les sites hébergés, comme, par exemple, les informations relatives à l'offre de formation, concentrées sur le site formations.univ-poitiers.fr. La mise en place de liens sur la base de pages standardisées sera privilégiée, comme, par exemple, la page « Scolarité » rassemblant les contacts dans les services de scolarité sur chaque site de composante.

Les auteurs des pages web s'engagent à respecter les dispositions législatives en vigueur relatives notamment à la propriété intellectuelle, à la fraude informatique, à la loi Informatique et Libertés, au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), à la protection de la personne humaine, ainsi qu'à l'intimité et au respect de la vie privée. La collecte et le traitement de données à caractère personnel par le biais d'un site font l'objet d'une déclaration au registre des activités de traitement de l'université de Poitiers.

Le responsable éditorial doit s'assurer que le fonctionnement de son site est normal et que celui-ci ne fait l'objet d'aucune modification non autorisée.

L'attention des personnels impliqués dans la recherche est attirée sur les informations scientifiques et techniques qu'ils font figurer sur leurs pages web, notamment s'ils envisagent de valoriser leurs résultats (brevet, licence, création d'entreprise...).

1.5 Pilotage de la politique éditoriale et de la sécurité de l'université de Poitiers sur le web

Une revue régulière des sites web hébergés par l'université de Poitiers est réalisée conjointement par la direction de la communication et i-médias, qui procèdent à :

- un signalement en cas de non mise à jour au-delà de six mois ;
- la suspension ou la fermeture d'un site ne respectant pas la présente Charte (contenu illicite ou inadéquat, problème de sécurité...) ; le responsable éditorial concerné sera informé, afin d'envisager une concertation sur les correctifs nécessaires pour une réactivation du site.

Tout site non hébergé par l'université de Poitiers, mais se prévalant d'en être un sous-ensemble, pourra faire l'objet des diligences nécessaires dans l'objectif de sa fermeture.

2 Hébergement accompagné

2.1 Accès à l'hébergement accompagné

L'hébergement accompagné est la modalité recommandée pour tous les sites hébergés par l'université de Poitiers, à l'exception des sites d'associations. Il est obligatoire pour les sites web des composantes et des équipes d'accueil, ainsi que pour les publications électroniques de l'université de Poitiers.

2.2 Description de l'offre d'i-médias

L'hébergement accompagné implique :

- l'utilisation du système de gestion de contenus choisi par la direction de la communication et i-médias ;
- la prise en charge, par i-médias, de tous les aspects techniques (conception graphique, installation, administration, mise à jour du système de gestion de contenus...) ;
- la gestion éditoriale du site par le(s) webmestre(s) désigné(s) par le responsable éditorial.

2.3 Accès au système de gestion de contenus

La création et la gestion des webmasters autorisés à publier sur un site s'effectuent sous le contrôle du responsable éditorial. Les webmasters déclarés accèdent au système de gestion de contenus avec leur identifiant et mot de passe de compte SEL (compte de services en ligne).

2.4 Évolutions techniques

En fonction des évolutions techniques nécessaires au bon fonctionnement du système, i-médias se réserve le droit de modifier la prestation proposée dans le cadre de l'hébergement accompagné et s'engage à prévenir au préalable les personnes concernées, par courrier électronique.

3 Hébergement libre

3.1 Accès à l'hébergement libre

L'accès à l'hébergement libre n'est possible que pour les sites :

- impliquant une tutelle extérieure à l'université de Poitiers (unités de recherche sous cotutelle, ...) ;

- justifiant la nécessité d'utiliser une charte graphique spécifique ou un outil / des technologies non compatibles avec le cadrage de l'hébergement accompagné.

L'hébergement libre est obligatoire pour les sites d'associations de l'université de Poitiers.

3.2 Description de l'offre d'i-médias

L'hébergement libre implique :

- la mise à disposition par i-médias d'un espace d'hébergement sur un serveur de l'université de Poitiers ;
- la prise en charge, par le(s) webmestre(s) désigné(s) par le responsable éditorial, de tous les aspects techniques (conception graphique, installation, administration, mise à jour des outils logiciels...) ;
- la gestion éditoriale du site par le(s) webmestre(s) désigné(s).

Seuls les éléments destinés à être publiés doivent être déposés sur le serveur. L'espace d'hébergement ne peut être utilisé comme un espace de développement ou de test, ni déroger à la finalité pour laquelle la création ou la refonte du site a été validée.

3.3 Accès à l'espace d'hébergement

La création et la gestion des webmasters autorisés à publier sur un site s'effectuent sous le contrôle du responsable éditorial. Un nom d'utilisateur et un mot de passe strictement confidentiels leur sont communiqués, permettant la gestion de l'espace d'hébergement (accès serveur et base de données).

3.4 Contenus obligatoires et accessibilité

Toutes les pages du site doivent comporter :

- le logo de l'université de Poitiers fourni par la direction de la communication, pointant sur l'adresse du site de l'université www.univ-poitiers.fr ;
- un lien vers une page de mentions légales.

La page d'accueil du site doit, en outre, proposer un court texte de présentation pour l'identification du site, ainsi que la date de dernière mise à jour significative.

Les pages du site doivent être réalisées, dans la mesure du possible, selon les standards préconisés par le W3C (World Wide Web Consortium). Comme pour tout service de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, les pages doivent aussi être accessibles aux personnes handicapées.

3.5 Mentions légales

Les mentions légales comprennent obligatoirement les informations suivantes :

- nom de l'hébergeur « Université de Poitiers - i-médias, direction des systèmes d'information (DSI) » ;
- nom du directeur de la publication « le Président de l'université de Poitiers » ;
- nom du responsable éditorial et du webmestre ;
- droit d'opposition et de retrait des informations à caractère personnel, clauses de non-responsabilité, propriété intellectuelle... le cas échéant.

Un exemple de mentions légales peut être consulté sur le site de l'université de Poitiers :

www.univ-poitiers.fr/mentions-legales

4 Principe d'interprétation de la présente Charte

Les termes de la présente Charte et les agissements des utilisateurs sont interprétés et qualifiés selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nul ne peut se prévaloir d'une clause de la Charte, ou d'une pratique avérée (par méconnaissance de la Charte ou par tolérance administrative), pour y faire échec.

Annexe – Politique de nommage des sites web de l’université de Poitiers

Tous les sites web hébergés par l’université de Poitiers doivent respecter la politique de nommage validée par le Conseil d’Administration de l’université de Poitiers en date du 3 mai 2019. Toute demande ne répondant pas à ce cadre fera l’objet d’une validation du Président, après avis de la direction de la communication.

Sites institutionnels

> Sites institutionnels de communication

www.univ-poitiers.fr

formations.univ-poitiers.fr

cataloguedeservices.univ-poitiers.fr

uptv.univ-poitiers.fr

theses.univ-poitiers.fr

petille.univ-poitiers.fr

comonspaces.univ-poitiers.fr

...

> Sites institutionnels à accès restreint (via le service centralisé d’authentification CAS)

ent.univ-poitiers.fr

upmail.univ-poitiers.fr

updago.univ-poitiers.fr

...

upplanning.appli.univ-poitiers.fr

epi.appli.univ-poitiers.fr

gipi.appli.univ-poitiers.fr

...

Sites de composantes et de laboratoires de recherche

> Sites de composantes (UFR, instituts, écoles, services...)

`<nom_composante>.univ-poitiers.fr`

ex : sfa.univ-poitiers.fr, safire.univ-poitiers.fr

Départements d’enseignement ou unités de formation au sein d’une composante

`<nom_composante>.univ-poitiers.fr/<nom_departement>/`

ex : sfa.univ-poitiers.fr/informatique/

> Sites de laboratoires de recherche

`<nom_laboratoire>.labo.univ-poitiers.fr`

ex : cerca.labo.univ-poitiers.fr

Équipes de recherche au sein d’un laboratoire

`<nom_laboratoire>.labo.univ-poitiers.fr/<nom_equipe>/`

ex : techne.labo.univ-poitiers.fr/gtnum2/

Thématiques de recherche multi-laboratoires de l’université de Poitiers

`recherche.univ-poitiers.fr/<thematique>`

Sites d’associations, sites thématiques et projets multi-établissements

> Sites d’associations

`<nom_association>.asso.univ-poitiers.fr`

ex : empreinte.asso.univ-poitiers.fr

> Sites thématiques

Conférences, colloques, symposiums...

`<nom_conference>.conference.univ-poitiers.fr`

ex : ctc2018.conference.univ-poitiers.fr

Publications électroniques (revues, expositions virtuelles, bibliothèques numériques...)

`<nom_publication>.edel.univ-poitiers.fr`

ex : licorne.edel.univ-poitiers.fr

> Projets multi-établissements (fédérations, ANR...)

`<nom_projet>.prd.fr`

ex : mires.prd.fr

L’extension .prd.fr est offerte aux projets de recherche et de développement par Renater (Réseau National de Télécommunication pour l’Enseignement et la Recherche), qui statue sur la base d’un document de présentation dudit projet (demande transmise par i-médias).